



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 16 OCTOBRE 2014

Ordre du jour :

- *Ponts naturels 2015,*
- *Fusion des SIE Brestois : Brest Ponant et Abers, Brest Kergaradec et Rade,*
- *Transfert de la gestion hospitalière de la Trésorerie de Lanmeur à la Trésorerie de Morlaix Municipale,*
- *Transfert de la gestion hospitalière de la Trésorerie de Lanmeur à Morlaix Municipale,*
- *Fusion de la Trésorerie SPL de Saint Thégonnec avec celle de Morlaix Banlieue,*
- *Bilan de la campagne IR 2014,*
- *Suites des projets de restructurations présentés en 2013 : fermetures des Trésoreries de Pont Aven, Plouescat, Plouigneau.*
- *Point sur le dossier de Morlaix,*
- *Questions diverses.*

Fusion des SIE Brestois :

Le projet de fusion des SIE Brestois envisage le regroupement des SIE de Brest Ponant et Abers et de Brest Kergaradec et Rade. Ces nouvelles entités deviendraient les SIE de Brest Iroise et Brest Elorn.

L'organisation des futurs SIE repose sur trois pôles : gestion, comptabilité et transverse. Ce dernier pôle comprend la gestion du courrier, téléphone, gestion des AVISIR, relances automatisées, et recouvrement amiable.

La polyvalence d'équipe sur l'ensemble du portefeuille apparaît comme le fondement de l'organisation du travail au sein de ces structures fusionnées, l'Administration n'envisageant le suivi individualisé que sur les procédures de contentieux, contrôle ou recouvrement forcé.

Dans sa présentation Véronique PY a indiqué que ce projet datait d'avant la fusion de la DGFIP et qu'il n'était pas lié aux orientations de la démarche stratégique...

Dans notre réponse nous avons rappelé que bien au contraire cette fusion s'inscrivait dans la droite ligne de la démarche stratégique. Le 2 octobre 2014 un groupe de travail national nous en présentait les « réflexions » alors que sur le terrain, dans bon nombre de départements dont le nôtre, les comités techniques locaux faisaient figurer ces projets à leurs ordres du jour. Face à cette provocation, l'ensemble des OS présentes avaient d'ailleurs quitté cette réunion.

Au-delà de la fusion et de la seule motivation de l'Administration de pouvoir supprimer demain plus facilement des emplois dans une unité plus grande, c'est bien l'organisation nouvelle du travail qui pose problème aux agents, avec la mise en place de pôles à l'intérieur desquels chacun ne pourra plus exercer de responsabilités sur un portefeuille déterminé.

La mise en place d'une sorte de pot commun, ou en fonction des priorités définies par les chefs de services, les agents devront cibler telle ou telle tâche ne pourra conduire qu'à une dilution des compétences de chacun et à une perte de motivation dans le travail.

Pour **FO DGFIP29**, les grands oubliés de cette réforme sont les agents mais aussi les Entreprises. En effet les agents sont demandeurs de moyens supplémentaires et d'appui technique ainsi que d'amélioration des applicatifs, autant de revendications que ce dispositif ne leur apporte pas. Quant aux entreprises elles vont perdre un interlocuteur en charge d'un portefeuille qui était jusqu'à présent leur interlocuteur privilégié, ce qui n'est pas du tout une amélioration.

A l'issue de la HMI que nous avons souhaité organiser le 13 octobre 2014, HMI que nous avons acceptée de tenir en intersyndicale suite à la demande des autres OS, les agents des SIE Brestois nous ont clairement indiqué qu'ils n'étaient pas favorables à ces modalités nouvelles d'organisation du travail et nous avaient mandatés pour voter contre le projet de l'Administration.

Les quatre OS présentes avaient donc pris cet engagement devant les agents, ce vote unanime contre avait notamment pour vocation d'entraîner une nouvelle convocation du CTL. Au moment du vote **FO DGFIP29**, Solidaires et CGT ont voté contre. La CFDT s'est abstenue, ce dernier vote annulant de facto la reconvoction du CTL sur le sujet des SIE Brestois.

FO DGFIP29 tient tout particulièrement dans toutes les actions que nous entreprenons à respecter et à rendre compte du mandat qui nous ait donné. Force est de constater que cette notion essentielle pour nous, semble beaucoup plus floue pour certain.....

Transfert des gestions hospitalières :

Au 1^{er} janvier 2015, la Directrice envisage de transférer la gestion de l'hôpital local de Lanmeur à la Trésorerie de Morlaix Municipale et celle de l'hôpital de Lesneven à la Trésorerie de Brest CHU. Les documents de travail de l'Administration sont comme toujours à minima, et les éléments de langage de l'Administration toujours bien rôdés... Pour résumé il s'agit de : « *remédier à la fragilité de la gestion hospitalière, trouver une meilleure organisation eu égard aux effectifs en présence, garantir une meilleure qualité de service, simplifier la relation ordonnateur/comptable...* »

Nous avons fait remarquer à Madame PY que cette fragilité dont elle se sert aujourd'hui, résulte bien de la politique des suppressions d'emplois menée par elle et ses prédécesseurs. Quant à la meilleure organisation des services suite à ces opérations, il est important de souligner que ces transferts se feront à effectifs constants, alors qu'ils touchent à de nombreuses opérations comptables et budgétaires et à la gestion très complexe des hébergés. Quant au fait que les Trésoreries de Lanmeur et Lesneven seraient « *soulagées* » Madame PY n'a bien évidemment pas voulu s'engager sur la pérennité de leurs emplois !!

FO DGFIP29 a également dénoncé la notion de « *meilleure qualité de service* » affiché par la Direction pour justifier ces transferts de mission ; Cette analyse accorde bien peu de considération à l'investissement des collègues et c'est fort regrettable !!

Vote des OS : **FO DGFIP29**-Solidaires- CGT-CFDT : Contre. LE CTL sera reconvoqué le 23 octobre sur ce point.

La Directrice a également indiqué que les projets de fermeture des Trésoreries de Saint Thégonnec, Plouescat, Pont AVEN et Plouigneau seraient à nouveau présentés à la signature du Ministre. En réponse à notre question Madame PY a précisé qu'elle n'avait aucune lisibilité quant à la date de la signature des arrêtés ministériels.

Nous avons exigé la tenue d'une CAP locale pour évoquer toutes les questions liées à la gestion des personnels dans le cadre de ces fusions SIE, et Trésoreries.

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, nous avons exigé de mesurer l'impact de ces projets de fusions sur les conditions de travail des personnels en proposant à la Présidente du CHS-CT que ce point figure à l'ordre du jour de la séance plénière du CHS-CT du 3 novembre prochain.

Bilan de la campagne IR 2014 :

L'Administration nous a présenté son bilan de la dernière campagne déclarative. Il fait apparaître sur l'ensemble du réseau une hausse de 5.5% de l'accueil physique des usagers par rapport à 2013. (75% dans les SIP, 25% dans les Trésoreries).

Manifestement les difficultés économiques des citoyens et la complexité grandissante de l'impôt génère des flux d'usagers toujours plus importants à nos guichets, et l'Administration selon ses propres termes ne parvient toujours pas à trouver la recette

miracle pour « désintoxiquer » les contribuables de venir dans les Centres des Finances !!

Malgré ce constat flagrant l'entêtement à poursuivre les coupes franches dans les effectifs ne faiblit pas !

Nous avons demandé pour la deuxième année consécutive un bilan de la campagne des avis en début d'année prochaine. Comme l'année dernière la Directrice s'entête à vouloir nous faire croire que ses services ne disposent pas des outils nécessaires à l'extraction des données notamment sur les demandes de délais...

Ponts naturels 2015 :

En 2015 il y a 3 ponts naturels possibles :

- Vendredi 2 janvier
- Vendredi 15 mai
- Lundi 13 juillet.

Fidèle à sa position sur le sujet **FO DGFIP29** a voté pour la proposition de retenir les 3 ponts en 2015. Vote des autres OS : CFDT pour, ; Solidaires et CGT : Abstention.

Malgré les deux abstentions, les 3 ponts naturels sont adoptés en 2015.

Point sur le dossier de Morlaix :

Suite à la visite d'une délégation du CHS-CT le 14 octobre 2014 (voir notre compte rendu <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/spip.php?article284>), la Directrice est revenue sur le dossier de Morlaix dans ce CTL, en indiquant que la réinstallation des agents était imminente et que l'informatique devrait être opérationnel rapidement également.

Les collègues de la Trésorerie réintégreront un peu plus tard les locaux de la DAPO après avoir pu traiter les opérations de paiement des salaires des fonctionnaires territoriaux.

En cette période de forte affluence, l'accueil du public risque de ne pas être simple puisque les capacités de la DAPO au niveau de l'accueil du public sont limitées à 20 personnes à la fois.

En ce qui concerne la restauration, il n'y aura pas de surcoût pour les collègues par rapport aux tarifs en vigueur au CFP du Pouliet.

Questions diverses :

- Règlement de l'indemnité de caisse :

Au mois de juin dernier l'acompte de cette indemnité n'avait pas été mis en paiement suite à une intervention au niveau national de Solidaires Finances Publiques qui estimait que son faible montant ne le justifiait pas !!

FO DGFIP est intervenu le 30 septembre dernier lors du Comité technique de réseau pour réclamer le versement rapide de cette indemnité alors que le sujet devait être évoqué dans un groupe de travail du 29 septembre, groupe de travail reporté sine dié.

Nous sommes intervenus dans ce CTL pour connaître les directives données aux Directions locales et manifestement aucune information et explication n'a pu nous être donnée quant au versement de cette indemnité.

Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet qui inquiète de nombreux collègues actuellement.

- **Fusion des régimes indemnitaires :**

A l'occasion en juillet dernier de la fusion des régimes indemnitaires des catégories B et C, bon nombre de collègues ont pu constater que leur traitement annuel subissait une diminution sans qu'aucune explications ne leur fut donné, hormis le fait que la garantie de salaire ne s'appliquait pas en dessous de 10 €. !!

La Direction locale n'ayant pas été en mesure de donner la moindre explication, nous invitons les collègues ayant subi ce genre de désagréments à nous faire remonter les problèmes.

Rappelons que la Direction générale avait pris l'engagement d'opérer cette fusion des régimes indemnitaires des agents de la DGFIP sans perte de traitement !!

La Délégation FO DGFIP29 : Didier KERDONCUFF ; Patrick VELIN, Thierry ROLLAND ; Erick GUERRY.

CTL RECONVOQUE DU 23 OCTOBRE 2014 BOYCOTT

Suite au vote unanime contre des Organisations syndicales FO-CGT-Solidaires sur le sujet des fusions de services et transferts de missions proposés par Madame PY au CTL du 16 octobre dernier, le Comité technique devait être reconvoqué le 23 octobre 2014.

Dés lors nous avons proposé de demander à Madame PY, Présidente du CTL, et comme le règlement intérieur nous y autorise, d'apporter un complément d'ordre du jour à ce Comité technique, portant sur l'étude d'impact de ces projets en ce qui concerne l'organisation du travail et les conditions de travail des collègues impactés par ces réformes.

Dans une réponse qui nous est parvenue mardi 21 octobre 2014, Madame PY nous a fait savoir qu'elle n'entendait pas donner suite à la demande formulée par FO-CGT-Solidaires au prétexte qu'elle avait déjà accordé cette inscription au CHS-CT du 3 novembre dernier, en précisant "*bien que l'avis du CHS-CT ne soit pas obligatoire au vu des textes en vigueur...*"

Face à cette interprétation toute personnelle de Madame de PY des textes ministériels, et face à sa conception du dialogue social, les trois OS FO-CGT-Solidaires ont boycotté le Comité technique prévu le 23 octobre 2014.

LE 4 DÉCEMBRE

FO
la force syndicale **DGFIP**

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**